

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1980)
Heft: 562

Rubrik: À suivre

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉNERGIE

Synthèse anti-OPEP

Les grandes compagnies pétrolières sont depuis longtemps à la recherche des moyens de réduire la portée des décisions de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP). Rien de plus vexant en effet pour des puissances occidentales — entendez Exxon, Shell, BP, etc. — que de devoir attendre les résultats de palabres d'où elles sont exclues pour savoir à quelles conditions elles pourront commercer.

Or donc, la parade anti-OPEP est trouvée: elle réside bien sûr dans la diversification des produits énergétiques à transformer et revendre, plus précisément dans la synthétisation industrielle, dans la production de pétrole artificiel (Synfuel).

Il ne s'agit pas de reproduire en laboratoire d'abord puis à grande échelle et avec profit une matière combustible fossile que la nature met des siècles à «fabriquer». Il s'agit plus simplement de maîtriser des techniques connues depuis longtemps, permettant de tirer un carburant de synthèse à partir de charbon, d'huile de schiste, de sables bitumineux ou de matières végétales.

Il reste aussi à exploiter ces procédés dans des conditions acceptables, aussi bien du point de vue économique (le Synfuel devient plus concurrentiel à chaque conférence de l'OPEP) que sur le plan de la responsabilité de l'entreprise vis-à-vis de la société et de l'environnement. A cet égard, la démonstration d'une «réussite» se poursuit à Fort McMurray, dans le nord de la province canadienne de l'Alberta, siège d'une exploitation de schistes bitumineux par un consortium emmené par Exxon. En moins de dix ans, cette localité plutôt pauvre de 5000 habitants a vu sa population quintupler, grâce à

3000 emplois nouveaux, un urbanisme vivable, un budget de 3 millions de dollars pour la culture et le divertissement, — sans compter un rapport de 6500 pages concernant l'impact de l'industrie du synfuel sur l'environnement, etc.

Mais les compagnies pétrolières ne s'adonnent pas gratuitement à la recherche d'énergies nouvelles. Elles posent leurs conditions, comme l'écrit sans complexe la société Exxon dans sa dernière revue trimestrielle («The Lamp», Summer 1980). «La création d'une industrie du carburant de synthèse va impliquer une collaboration exceptionnellement intense entre l'économie, les pouvoirs publics et les particuliers.» Suit un appel flatteur et vibrant aux autorités des USA, car «la nation a besoin d'une réglementation susceptible d'encourager l'expansion (de cette industrie nouvelle) à un rythme raisonnablement accéléré et de lui permettre de prendre ses dispositions pour la longue période que durera le développement du pétrole synthétique.» Et de préciser, pour que tout soit bien clair: «Si on veut que ce nouveau produit énergétique progresse, il faut accepter une révision des normes de protection de l'environnement et perfectionner les techniques de contrôle des émissions polluantes.»

Avec la réglementation actuelle, les Etats-Unis ne pourraient produire davantage de 2 millions de barils de pétrole synthétique par jour, soit la capacité minimale de quatre usines rentables (coût de l'usine clés en mains: 3 milliards de dollars vers la fin des années 80). En Europe, la première usine de pétrole à base de charbon devrait être mise en exploitation d'ici cinq années environ à Rotterdam.

Et voilà que s'ouvre un nouveau chapitre du fondamental conflit de buts révélé au grand public par le Club de Rome et toujours irrésolu: croissance ou qualité, énergie ou environnement, consommation ou conservation, destruction ou survie.

A SUIVRE

Au moment où on parle d'une convention (une de plus!) qui lieraient les grandes banques, notamment au chapitre de la vente de crédits à distance, voici qu'une caution inattendue vient en quelque sorte réhabiliter ce genre de pratiques, pourtant largement et justement critiquées. Sur deux tiers de page, lundi dernier, dans la presse adéquate, la Banque Cantonale Vaudoise lance son opération «Sur un simple coup de fil — Prêt personnel BCV». Là aussi, Zurich fait école, pour le meilleur et pour le pire.

* * *

Votation du 30 novembre prochain, les mots d'ordre du Parti socialiste suisse. Entre autres: «oui» à la ceinture de sécurité et liberté de vote sur la suppression des subventions visant à abaisser le prix du pain. On se profile sur une décision peu politique — consigne de vote honorable au demeurant — et on laisse filer sur un sujet hautement politique comme le prix du pain. Qui rétablira la balance? On attendra que le TCS donne son mot d'ordre sur le prix du pain.

* * *

Le nouveau nom de la LMR rappelle beaucoup un ancien nom des trotzkystes suisses alémaniques dont le parti s'appelait dans l'immédiate après-guerre: Union ouvrière socialiste (Sozialistischer Arbeiterbund). La roue tourne: l'union est devenue parti après avoir été une ligue! Ce nouveau parti a déjà déposé des listes sous son nouveau nom pour les élections communales de Berne et de Bienne.

La XIII^e conférence annuelle de la Ligue anticommuniste mondiale a eu lieu récemment à Genève. «Actuel» (septembre) publie la liste 1979 des membres du comité exécutif de cette ligue, dont l'abréviation est W.A.C.L. Les deux représentants suisses sont Gaston A. Amaudruz, assez connu pour ne pas être présenté, et Peter Schifferli, sauf erreur un éditeur zurichois. A remarquer que les représentants de la France sont l'écrivain Michel de Saint-Pierre et M^{me} Suzanne Labin, collaboratrice du «Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais».